

Grande cause MNH 2020 : Précarité, Handicap et accès à la santé

Contact médias Mutuelle Nationale des Hospitaliers : Jérôme Aubé | 06 29 82 76 55 | presse@groupe-nehs.com
Contact ODOXA : contact@odoxa.fr

Méthodologie



Recueil

Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par Internet les 18 et 19 décembre 2019.
Enquête réalisée auprès d'un échantillon de professionnels de santé interrogés par Internet du 16 au 20 décembre 2019.



Echantillon

Echantillon de 1 002 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Echantillon de 936 professionnels de santé hospitaliers
(parmi lesquels 486 infirmiers/infirmières et 266 aides-soignants/aides-soignantes)

Précisions sur les marges d'erreur

Chaque sondage présente une incertitude statistique que l'on appelle marge d'erreur. Cette marge d'erreur signifie que le résultat d'un sondage se situe, avec un niveau de confiance de 95%, de part et d'autre de la valeur observée. La marge d'erreur dépend de la taille de l'échantillon ainsi que du pourcentage observé.

Taille de l'Echantillon	Si le pourcentage observé est de ...					
	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
800	1,5	2,5	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Lecture du tableau : Dans un échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage observé est de 20%, la marge d'erreur est égale à 2,5%. Le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [17,5 ; 22,5].

Enseignements clés de l'étude (1/3)

Alerte : notre système de santé, c'est son honneur, a pour objectif de permettre à chacun et plus particulièrement aux plus fragiles, de disposer d'un égal accès aux soins. Notre enquête montre que, pour de nombreux professionnels de santé les populations les plus fragiles – les personnes handicapées et celles en situation de précarité – ce n'est souvent pas le cas.

1) Les professionnels de santé sont formels : les personnes en situation de précarité et, dans une moindre mesure, celles en situation de handicap ont globalement un moins bon accès à la santé que le reste de la population. Les Français, eux, l'ignorent encore largement.

45% des professionnels de santé interrogés dans l'enquête (et 51% des infirmières) estiment que les personnes en situation de précarité ou de difficultés financières ont un moins bon accès à la santé que les autres. Seulement 25% des professionnels – soit pratiquement moitié moins – pensent à l'inverse que ces personnes ont un meilleur accès à la santé que les autres. 29% jugent qu'elles ont un accès équivalent à celui des autres Français.

Leur sentiment est à peine moins préoccupant s'agissant des personnes en situation de handicap. 33% des professionnels de santé pensent qu'elles ont un moins bon accès aux soins que les autres contre seulement 14% qui estiment qu'elles ont un meilleur accès aux soins. Les autres personnes interrogées, majoritaires, estiment que l'accès des handicapés est équivalent à celui de la population générale.

Bref, pour les professionnels des soins, ceux qui devraient justement avoir l'accès le plus facilité à la santé n'en bénéficient souvent pas.

Enseignements clés de l'étude (2/3)

Les Français, eux, ignorent encore largement cette réalité.

« Seulement » 38% pensent que les personnes en situation de précarité ont un moins bon accès aux soins contre 29% qui pensent qu'elles ont un meilleur accès et 33% qu'elles ont un accès équivalent.

Nos concitoyens ignorent encore plus cette inégalité (reconnue par de nombreux professionnels) s'agissant des personnes en situation de handicap : 30% estiment leur accès aux soins « moins bon » contre 28% qui le pensent « meilleur ».

Pourtant quand on les interroge de façon plus précise et détaillée, nos concitoyens rejoignent volontiers les professionnels de santé pour dire qu'il existe bien des discriminations/difficultés particulières pour ces deux populations. Nous avons ainsi testé deux « cribles » détaillés testant point par point (accès aux soins, accès au droit, financement, etc.) si oui ou non il existerait en France un désavantage pour les personnes handicapées et celles en situation de précarité. Le résultat est édifiant.

2) Cribles détaillés : les professionnels de santé tout comme les Français pensent que les personnes en situation de handicap et plus encore celles en situation de précarité sont désavantagées car les professionnels de santé s'occupant d'elles souffrent d'une rémunération insuffisante, mais aussi, pour 1 sondé sur 2, en ce qui concerne leur accessibilité aux soins et son financement.

Ainsi, 62% des professionnels de santé, mais aussi 55% des Français pensent que les personnes en situation de handicap sont désavantagées car les professionnels de santé s'occupant d'elles souffrent d'une rémunération insuffisante.

Enseignements clés de l'étude (3/3)

Auprès des uns comme des autres – professionnels de santé comme population générale – pas moins d'un sondé sur deux estime aussi que les personnes handicapées seraient désavantagées en ce qui concerne : la prise en compte de leur propre santé (48% des Français et 51% des Professionnels de Santé), les discriminations ou refus de soins (48% des Français et 46% des Professionnels de Santé), l'accès aux soins (45% et 48%) et leur financement (47% pour les uns comme les autres).

Notre crible détaillé sur la situation des personnes en situation de précarité ne dit autre chose. Ces personnes sont elles aussi perçues par bon nombre de Français (48%) comme de professionnels de santé (54%) comme étant désavantagées sur la rémunération de leurs soignants, mais aussi pour ce qui a trait à la prise en compte de leur propre santé (50% des Français et surtout 61% des PS), leur accès aux soins (49% et 51%), son financement (50% pour chacun) ... et même en ce qui concerne le refus de soins et les discriminations : que 50% des Français et 52% des professionnels de santé le pensent est plus que préoccupant.

Il est donc urgent d'agir...

Gaël Sliman, président d'Odoxa



Résultats de l'enquête

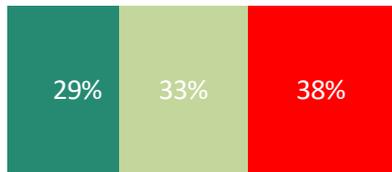
Les professionnels de santé sont formels : les personnes en situation de précarité et, dans une moindre mesure, celles en situation de handicap ont un moins bon accès à la santé que le reste de la population. Les Français, eux, l'ignorent encore largement



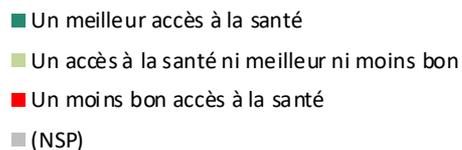
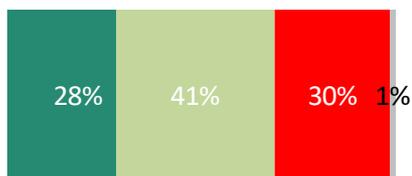
Aux Français & aux professionnels de santé : Estimez-vous que les catégories de Français suivantes ont globalement un accès à la santé, plutôt meilleur, plutôt moins bon ou ni meilleur ni moins bon que le reste de la population :

Français

Les personnes en situation de précarité ou de difficultés financières

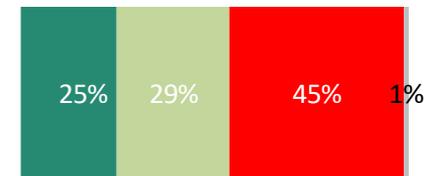


Les personnes en situation de handicap

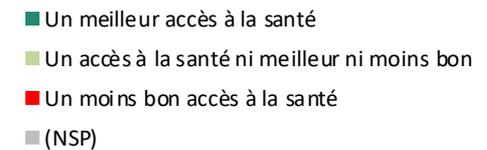
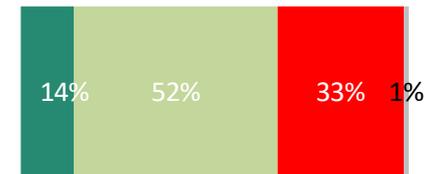


Professionnels de santé/hospitaliers

Les personnes en situation de précarité ou de difficultés financières



Les personnes en situation de handicap



Focus auprès des professionnels de santé/hospitaliers



Aux professionnels de santé : Estimez-vous que les catégories de Français suivantes ont globalement un accès à la santé, plutôt meilleur, plutôt moins bon ou ni meilleur ni moins bon que le reste de la population :

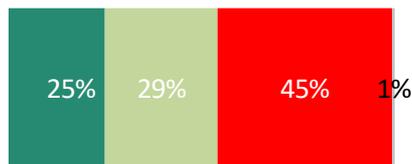
Professionnels de santé/hospitaliers

Cadres de santé

Infirmier(e)s

Aides-soignant(e)s

Les personnes en situation de précarité ou de difficultés financières

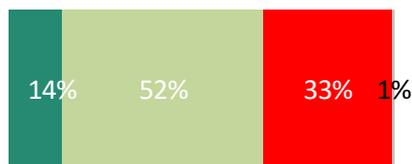


28% 26% 45% 1%

22% 27% 51%

27% 36% 36% 1%

Les personnes en situation de handicap



17% 48% 34% 1%

13% 52% 34% 1%

12% 54% 32% 2%

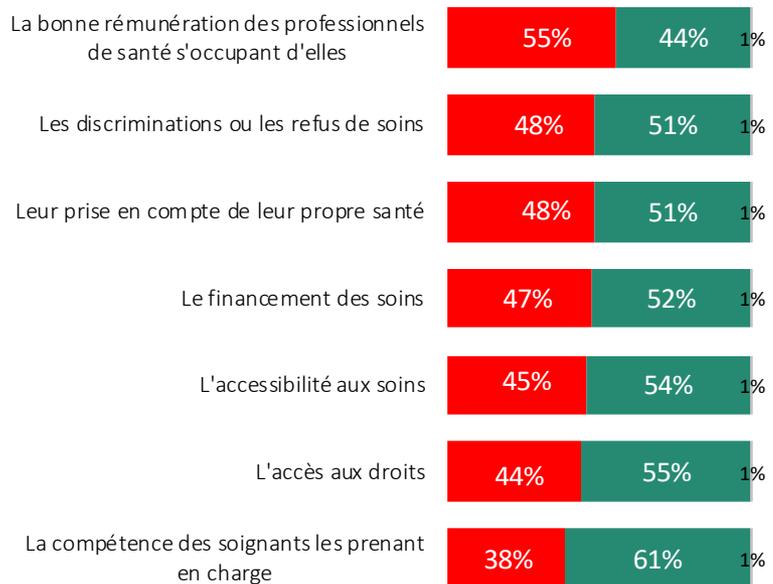
- Un meilleur accès à la santé
- Un accès à la santé ni meilleur ni moins bon
- Un moins bon accès à la santé
- (NSP)

Crible détaillé sur la situation des personnes en situation de handicap : elles sont essentiellement désavantagées en ce qui concerne la bonne rémunération des professionnels de santé s'occupant d'elles, et pour 1 sondé sur 2, elles le sont aussi en ce qui concerne l'accès aux soins et son financement



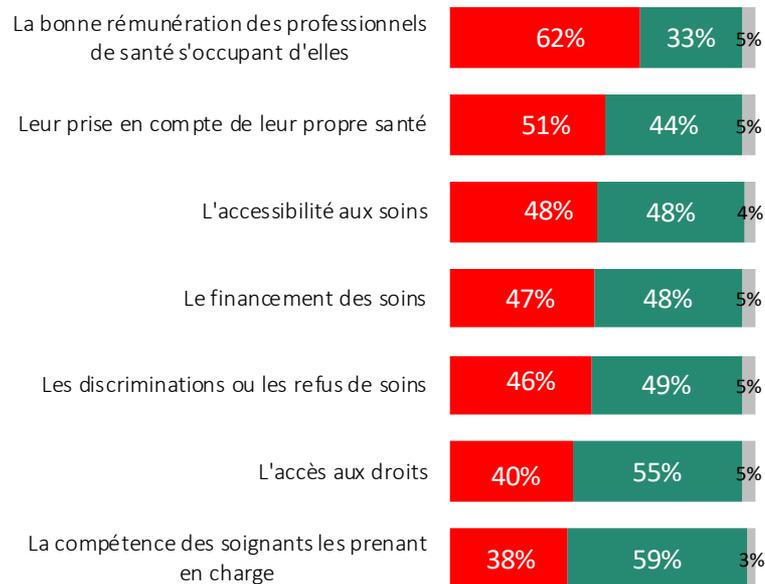
Aux Français & aux professionnels de santé : Plus précisément, dans chacun des domaines suivants, dites-moi si vous pensez que **les personnes en situation de handicap** sont désavantagées ou non par rapport au reste de la population :

Français



■ Sont désavantagées ■ Ne sont pas désavantagées ■ (NSP)

Professionnels de santé/hospitaliers



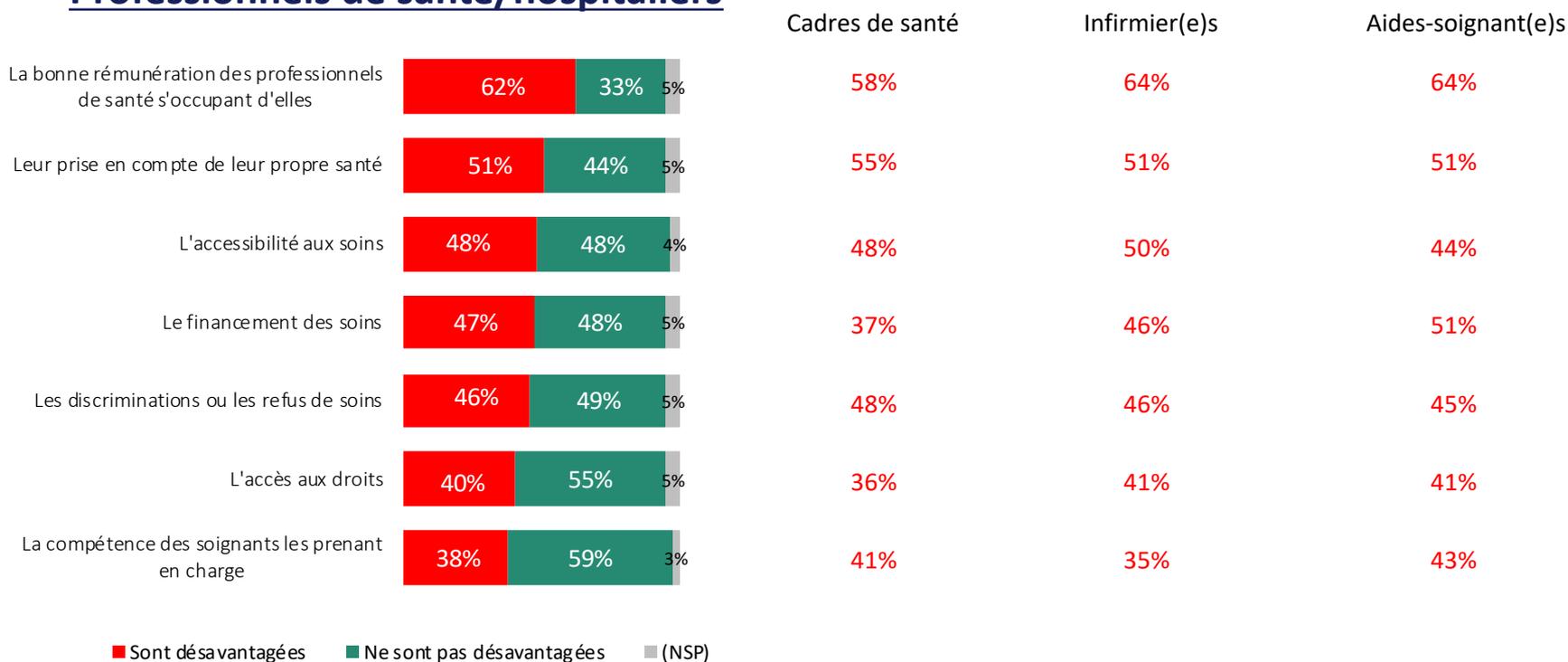
■ Sont désavantagées ■ Ne sont pas désavantagées ■ (NSP)

Focus auprès des professionnels de santé/hospitaliers



Aux professionnels de santé : Plus précisément, dans chacun des domaines suivants, dites-moi si vous pensez que **les personnes en situation de handicap** sont désavantagées ou non par rapport au reste de la population :

Professionnels de santé/hospitaliers

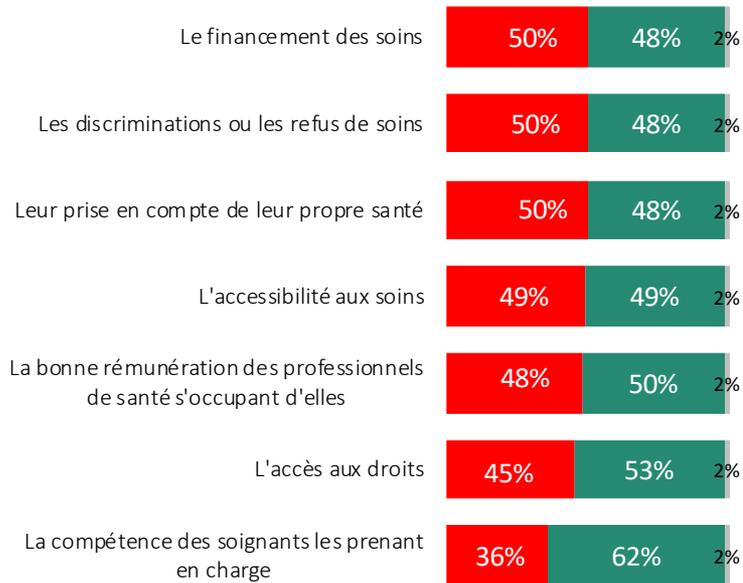


Crible détaillé sur la situation des personnes en situation de précarité : elles sont aussi perçues comme étant désavantagées sur la rémunération de leurs soignants, mais aussi pour ce qui a trait à la prise en compte de leur propre santé, l'accès aux soins, son financement ... et même le refus de soins et les discriminations



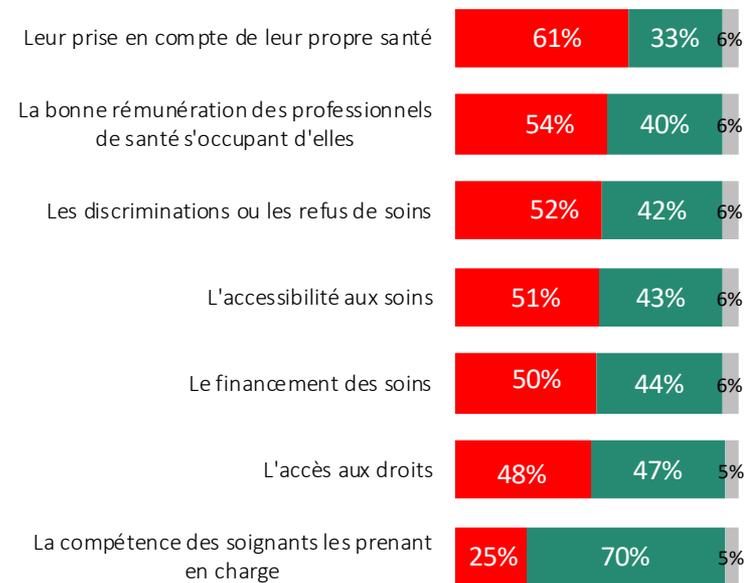
Aux Français & aux professionnels de santé : Et s'agissant à présent des **personnes en situation de précarité ou de difficultés financières**, pour chacun de ces mêmes domaines, dites-moi si vous pensez qu'elles sont désavantagées ou non par rapport au reste de la population :

Français



■ Sont désavantagées ■ Ne sont pas désavantagées ■ (NSP)

Professionnels de santé/hospitaliers



■ Sont désavantagées ■ Ne sont pas désavantagées ■ (NSP)

Focus auprès des professionnels de santé/hospitaliers



Aux professionnels de santé : Et s'agissant à présent des **personnes en situation de précarité ou de difficultés financières**, pour chacun de ces mêmes domaines, dites-moi si vous pensez qu'elles sont désavantagées ou non par rapport au reste de la population :

Professionnels de santé/hospitaliers

